

LE TRAIT D'UNION

Volume 47 numéro 07; Septembre 2022

Emblème floral de la municipalité
p. 3



ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
EXCAVATION ET TERRASSEMENT
TRANSPORT ET VENTE
DE SABLE ET DE GRAVIER
CHAMPS D'ÉPURATION
ET FOSSE SEPTIQUE
MARTEAU HYDRAULIQUE
TAMISEUR ROTATIF
TRAVAUX GÉNIE CIVIL

**Transport
Pierre Dionne**
R.B.Q.: 8279-7556-30
Pierre Dionne, propriétaire
Cell. : 418.868.9486
Tel. : **418.852.1222**
Fax : 418.852.1220
41, rue du Parc-Industriel
Saint-Pacôme (Québec) G0L 3X0

Pour une estimation rejoindre Valérie

☎ 418 551-2557
☎ 418 492-7257
@ val.lavoie28@hotmail.com
📍 1, rue Dionne, St-Bruno-de-Kamouraska QC G0L 2M0

Toiture VR
Construction inc.

Ce journal communautaire est publié par :
Le Trait d'Union de Saint-Bruno inc.
4, du Couvent
Saint-Bruno-de-Kamouraska (Québec) G0L 2M0
Téléphone : (418) 492-5178

Courriel: trdunion@globetrotter.net
Pour consultation: www.stbrunokamouraska.ca

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1197-4087

Politique du journal

Tout article pouvant porter atteinte personnelle ne sera pas publié.

Le journal se réserve le droit de modifier, en tout ou en partie, les articles, et ce, tout en y respectant la teneur et le sens.

Distribution du journal

La distribution du journal s'effectue gratuitement par la poste dans tous les foyers de Saint-Bruno.

Abonnement

Le coût de l'abonnement est de 25 \$ par année pour les abonnés à l'extérieur de la municipalité ou pour toute autre personne ou organisme désirant s'abonner. L'abonnement se termine le 31 décembre de chaque année.

Tirage

Le Trait d'Union a un tirage de 310 exemplaires, certifié par l'Association des médias écrits communautaires du Québec.

Tombée: 20 Septembre 2022

Conseil d'administration

Présidente : Constance Gagné, 492-5178
Vice-présidente : Angèle Dionne 492-9690
Trésorière : Sonia Gagné, 492-3779
Secrétaire : Claudette Rivard 492-1612
Directrice : Micheline Dionne, 492-5281

L'Équipe du journal

Rédacteur en chef Équipe du journal

Traitement de texte et montage

Sonia Gagné

Collaboration

Municipalité Saint-Bruno	Myrtha St-Pierre
Angèle Dionne	Claudette Rivard
Constance Gagné	Micheline Dionne
Justin Dionne	Service de garde
Co-éco	Pharmacie
MRC Kamouraska	

Sommaire :

Page 3 : Emblème floral de la municipalité -
Perle rare recherchée

Page 4 : Un bel été au camp jour

Page 6-12 : Chronique municipale

Page 13 : Troupe de théâtre - Co-éco

Page 14 : Chronique culinaire

Page 15 : Duo-hoops - 50 ans et plus

Page 16 : Vous partez en voyage

Page 17 : Mes soins restent ici

Page 18 : Horaire d'ouverture

Page 19-20 : Commanditaires

Emblème floral de la municipalité

Le 5 août dernier, la municipalité de Saint-Bruno a officialisée la présence de l'enseigne qui informe ses paroissiens ou sont logés les bureaux municipaux ainsi que ceux du Centre d'action bénévole du Cormoran.

Mais surprise, l'occasion a permis au comité d'embellissement de dévoiler, dans l'aménagement floral, la plantation d'une fleur qui devient l'emblème de notre municipalité.

Il y a cinq ans Monsieur René Lang lançait l'invitation aux municipalités l'opportunité suivante : de bénéficier d'une de ses expérience avec un plan d'hémérocalle.

Le comité d'embellissement a répondu oui à l'invitation. Maintenant, au bas de l'enseigne trône un belle plante d'hémérocalle fleur emblème de notre municipalité.



Pascal Ouellet CAB Cormoran, Richard Caron maire de la municipalité, René Lang, Claire Ouellet et André Michaud, comité d'embellissement

Nos grands-mères seraient fières de ce beau geste, car beaucoup d'elles ont cultivé dans leurs plates bandes ces belles fleurs orangées, qui aujourd'hui présentent plus d'une couleur. Merci aux bénévoles du comité pour leur beau travail.

*Micheline Dionne
Pour le Trait d'Union*

Perle rare recherchée

Caroline et le service de garde Les Petits- Brûlots de Saint-Bruno sont présentement à la recherche de la perle qui viendra soutenir ce service si essentiel qu'est la garde scolaire.

Idéalement cette perle habite Saint-Bruno et pourra **occasionnellement** venir prendre le relais de Mme Caroline lorsqu'elle doit s'absenter du service de garde ou lors des journées pédagogiques.



Le prérequis est d'avoir envie de partager son temps, sa connaissance et sa sagesse avec un petit groupe d'environ 10 élèves de 5 à 12 ans afin de les accompagner dans leurs jeux.

Si l'idée de devenir cette perle allume quelque chose chez toi, contacte Mylène Blier, la responsable, au 418-856-7050*1. Elle pourra mieux t'informer et te diriger sur les quelques étapes faciles à compléter.

Ce petit défi fera toute une différence pour l'école, pour les jeunes et du même coup, pour la municipalité. Il serait même possible, en prenant rendez-vous, d'aller passer un petit moment avec Caroline, en présence de tous ces petits Brûlots qui bourdonnent, mais qui ne piquent pas du tout. C'est la meilleure façon de se faire une idée de ce milieu et de ce qui s'y passe.

J'attends avec fébrilité l'appel de la perle cachée de Saint-Bruno

Au Plaisir !!

Un bel été au camp de jour pour nos jeunes

Les enfants de Saint-Bruno ont eu la chance, cet été, de vivre de belles activités au terrain de jeux. Parmi ces activités, la plus significative est certainement la mise en place d'un potager en début d'été dont l'entretien a été fait par les enfants chaque semaine. Lors de la dernière semaine du terrain de jeux, tous ont récolté et dégusté leur production avec grand plaisir.

Pour se rafraîchir un peu, des jeux d'eau étaient à la disposition des enfants chaque semaine. Lors des journées trop chaudes, des Mr.Freeze étaient distribués aux jeunes. Chaque jour, plusieurs jeux étaient proposés aux enfants, et ce, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur : jeux de cartes, jeux de société, jeux de mimes, jeux coopératifs. Des bricolages ont aussi été réalisés par les jeunes comme des cabanes à oiseaux, de la pâte à sel et un jeu de tic-tac-toe en bois.



représentant du magazine les Débrouillards, un représentant de l'association forestière bas-laurentienne, une animatrice littéraire de zoothérapie, une représentante du Réseau des bibliothèques du Bas-Saint-Laurent de même que des représentants de Cosmoss Kamouraska.

La dernière journée a été la plus marquante de l'été. En effet, la ville de Pohénégamook a accueilli les jeunes de Saint-Bruno pour une journée à la plage. En somme, les enfants ont vécu un bel été au coeur du village et ces quelques photos en sont la preuve.

Justin Dionne
Coordonnateur du terrain de jeux



De plus, chaque semaine, les enfants ont pu expérimenter différentes recettes dont des spirales au Jell-O et à la guimauve. Cette recette a tellement été appréciée que des enfants la reproduisent maintenant à la maison. En plus des activités régulières, des sorties ont été organisées. Il y eu, entre autres, des randonnées dans le sentier pédestre du village, des parties de baseball, volleyball et basketball, une sortie à l'exposition agricole de Saint-Pascal, un spectacle de théâtre de rue sur le terrain des Habitations Saint-Bruno, une sortie à la piscine extérieure de Mont-Carmel ainsi qu'aux jeux d'eau de Saint-Pascal. Le terrain de jeux a aussi accueilli des visiteurs spéciaux tels qu'un

PLACE DE L'ÉGLISE

MESSES 2022

Mois de septembre



Jour	Date	Intentions	Par
Dimanche 11 h	11	Parents défunts	Claudette Rivard
Dimanche 11 h	29	Défunt Jean-Xavier Plourde	Jacqueline Lizotte

Élections provinciales 3 octobre 2022

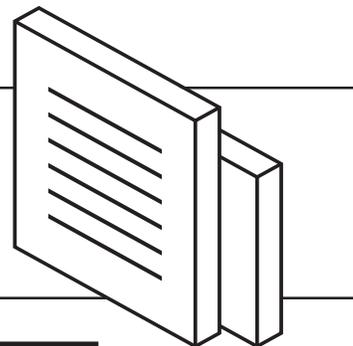
Du 12 au 29 septembre Inscrivez-vous sur la liste électorale ou modifiez votre inscription

- Pour voter, vous devez être inscrite ou inscrit sur la liste électorale.
- Vérifiez si vous l'êtes sur l'avis d'inscription reçu par la poste ou sur notre site Web, à l'adresse www.elections.quebec/verifiez.
- Si votre nom n'est pas sur la liste ou si vous constatez une erreur, présentez-vous à l'adresse indiquée sur votre avis*.
- Apportez une ou plusieurs pièces d'identité qui, ensemble, indiquent votre **nom**, votre **date de naissance** et votre **adresse**.
- Les 23, 24, 27, 28 et 29 septembre, vous pourrez voter par la même occasion*.

Nouveauté

Jusqu'au 19 septembre à 21 h, vous pouvez faire une demande en ligne pour modifier votre inscription ou pour vous inscrire à la liste électorale à l'adresse www.elections.quebec/inscription.

N'attendez pas le 3 octobre pour vous inscrire sur la liste, il sera trop tard!



Les 25 et 26 septembre, de 9 h 30 à 20 h

Votez par anticipation

- Vérifiez l'adresse de votre bureau de vote par anticipation sur l'avis d'inscription reçu par la poste ou sur notre site Web, au www.elections.quebec/ou-quand*.

Le 3 octobre, de 9 h 30 à 20 h

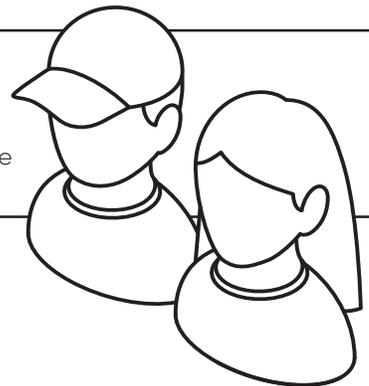
Votez le jour des élections

- Vérifiez l'adresse de votre bureau de vote sur la carte de rappel **jaune** reçue par la poste ou sur notre site Web, au www.elections.quebec/ou-quand*.

Apportez l'une des cinq pièces d'identité requises pour voter (permis de conduire du Québec, carte d'assurance maladie du Québec, passeport canadien, certificat de statut d'Indien ou carte d'identité des Forces canadiennes).

Vivez la démocratie en famille!

Vous avez de jeunes enfants? Initiez-les à la démocratie en les accompagnant aux petits bureaux de vote. Installés dans chaque lieu de vote, les petits bureaux de vote permettent aux enfants de répondre à une question spécialement conçue pour eux. Découvrez cette question au www.elections.quebec/petitsbureaux.



Pour en savoir plus

- Rendez-vous sur notre site Web, au www.elections.quebec;
- Communiquez avec nous :
 - par téléphone, au **1 888 ÉLECTION** (1 888 353-2846);
 - par courriel, à l'adresse info@electionsquebec.qc.ca;
 - par texto, au **868372** (VOTEQC) (des frais standards s'appliquent).



*Tous les lieux où vous pouvez voter par anticipation sont accessibles et la majorité des lieux où vous pouvez voter le 3 octobre le sont aussi. Pour en savoir plus sur les critères d'accessibilité de chaque lieu, consultez le www.elections.quebec/ou-quand. Si votre lieu de vote ne répond pas à vos besoins, communiquez avec votre directrice ou directeur du scrutin pour demander l'autorisation de voter dans un autre lieu de votre circonscription.

**Le 3 octobre, on inverse la tendance.
Tout le monde vote.**

 **élections
Québec**



Chronique municipale

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska, tenue à la salle du conseil au 4, rue du Couvent, le lundi 6 juin à 20 h 00.

OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

2022-06-119 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2022-06-120 DÉPÔT DU RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-BRUNO-DE-KAMOURASKA

2022-06-121 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 MAI 2022

2022-06-122 PRÉSENTATION ET ADOPTION DES COMPTES

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Julie Nadeau

Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal approuve les dépenses et autorise les paiements et les écritures comptables correspondantes pour un montant total de 92 387,95 \$.

2022-06-123 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ - VOLET 2 DE LA MRC DE KAMOURASKA DANS LE CADRE DU PROJET DE MISE À JOUR DES MILIEUX CULTURELS, DE LOISIRS ET SPORTIFS

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Beaulieu
Et résolu unanimement que la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska :

- s'engage à investir dans le projet;
- s'engage à investir la portion manquante de la levée de fonds du projet;
- convient d'un budget d'entretien lié à la mise en place des équipements et infrastructures pour les années subséquentes du projet;
- mandate le maire et la direction générale à présenter la demande d'aide financière et à signer ladite convention à intervenir avec la MRC de Kamouraska et tout document utile ou nécessaire pour donner effet à la présente résolution.

2022-06-124 RÉOLUTION D'EMBAUCHE POUR LE POSTE DE JOURNALIER SAISONNIER À LA VOIRIE MUNICIPALE

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Plourde
Et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska procède à l'embauche de Madame Annie Deschênes à titre de journalière saisonnière pour les travaux de voirie à compter du 6 juin 2022 pour une période de mai à octobre à raison de 20 à 35 heures par semaine et mandate le maire et la directrice générale à signer pour et au nom de la Municipalité le contrat de travail.

2022-06-125 RÉOLUTION D'EMBAUCHE DU COORDONNATEUR, MONSIEUR JUSTIN DIONNE ET DE LA COORDONNATRICE, MADAME VALÉRIE BOISVERT POUR LE CAMP DE JOUR 2022 ET MANDAT À LA DIRECTRICE GÉNÉRALE À SIGNER POUR ET AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-BRUNO-DE-KAMOURASKA LES CONTRATS DE TRAVAIL

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Matthieu Gagné
Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska procède à l'embauche de Monsieur Justin Dionne au poste de coordonnateur et de Madame Valérie Boisvert au poste de coordonnatrice pour le camp de jour de la municipalité pour la saison estivale 2022 et mandate la directrice générale à signer pour et au nom de la Municipalité lesdits contrats.

2022-06-126 RÉOLUTION D'EMBAUCHE DE L'AGENTE DE DÉVELOPPEMENT EN DATE DU 27 JUIN 2022 ET MANDAT AU MAIRE ET À LA DIRECTRICE GÉNÉRALE À SIGNER POUR ET AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ LE CONTRAT DE TRAVAIL

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Plourde
Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska embauche Madame Amélie Gauvin-Vermette au poste permanent d'agente de

développement à compter du 27 juin 2022 à raison de 28 heures semaines et mandate le maire et la directrice générale à signer pour et au nom de la Municipalité le contrat de travail.

2022-06-127 AUTORISATION DU 2^E VERSEMENT DE LA QUOTE-PART DE LA MRC DE KAMOURASKA POUR L'ANNÉE 2022

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Julie Nadeau
Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal autorise le 2^e versement de la quote-part à la MRC de Kamouraska pour l'année 2022 au montant de 25 578,00 \$.

2022-06-128 RÉOLUTION POUR AUTORISER LE 1^{ER} VERSEMENT DE JUIN 2022 À LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Matthieu Gagné
Et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska autorise la directrice générale à effectuer le 1^{er} versement de juin à la Sûreté du Québec pour l'année 2022 au montant de 21 641,00 \$.

2022-06-129 MANDAT À LA MRC DE KAMOURASKA POUR APPORTER CERTAINES MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Plourde
Et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska mandate la MRC de Kamouraska pour apporter certaines modifications au règlement de lotissement.

2022-06-130 MODIFICATION DE LA RÉOLUTION 2022-04-095 RELATIVE POUR LA ROUTE DU HAUT-PAYS DE KAMOURASKA, SÉLECTION DU PROJET D'ART PUBLIC

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Beaulieu
Et résolu unanimement que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska :

- autorise le déboursement d'un montant de 1 000,00 \$ pour la sélection du projet « Oh la vache ! de Pilar Macias » dans le cadre de l'appel de projets d'art public pour la Route du Haut-Pays, sous réserve du respect des conditions et de la signature des conventions financières complétées avec la MRC de Kamouraska;

- mandate le maire, Monsieur Richard Caron et la directrice générale, Madame Maryse Ouellet à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents relatifs au projet de sélection d'art public de la route du Haut-Pays de Kamouraska.

2022-06-131 RÉOLUTION POUR APPUYER LE SERVICE DE TRANSPORT TRANS-APTE EN VERSANT UN MONTANT DE 1 000,00 \$ POUR L'ANNÉE 2022 EN REGARD DU DOSSIER « USAGER SAINT-BRUNO-DE-KAMOURASKA / AIDE AU TRANSPORT »

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Marie-Josée Caron
Et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska :

- demande à la MRC de Kamouraska d'offrir le transport en taxi de façon temporaire soit pour les 6 prochains mois;
- demande un ajustement budgétaire à 5 800,00 \$ soit le montant correspondant au coût nécessaire pour une année complète pour les déplacements au CRDI en taxi à raison de 4 jours/semaine pour ledit usager;
- s'associe à divers partenaires en versant 1 000,00 \$ pour la répartition de la facture pour l'année 2022.

2022-06-132 RÉOLUTION POUR DEMANDER À LA MRC DE KAMOURASKA DE MANDATER LA FIRME FQM SERVICES, COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ, ÉVALUATEURS AGRÉÉS RELATIVEMENT À L'ÉQUILIBRATION DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ POUR LE PROCHAIN CYCLE TRIENNAL SOIT POUR LES ANNÉES 2023-2024-2025

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Matthieu Gagné
Et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska demande à la MRC de Kamouraska de mandater la firme FQM Services, coopérative de solidarité (FQM-ÉVALUATION FONCIÈRE), évaluateurs agréés, afin qu'ils procèdent au dépôt de septembre 2022, à l'équilibration du rôle d'évaluation foncière de la municipalité pour le prochain cycle triennal, soit pour les années 2023-2024-2025, comme recommandé par ladite firme.

2022-06-133 AFFECTATION DU SURPLUS ACCUMULÉ POUR LES FRAIS D'ÉQUILIBRATION DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Beaulieu
Et résolu à l'unanimité que la Municipalité de

Saint-Bruno-de-Kamouraska paie FQM Services, coopérative de solidarité (FQM-ÉVALUATION FONCIÈRE), à même le surplus affecté pour les frais d'équilibration.

2022-06-134 OFFRE DE SERVICES POUR LE SERVICE DE FAUCHAGE DES BORDURES DE ROUTES POUR L'ANNÉE 2022

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Marie-Josée Caron
Et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska retienne l'offre de services de René Bastille de Rivière-du-Loup au taux horaire de 75,00 \$ pour trois (3) ans soit pour les années 2022, 2023 et 2024.

2022-06-135 RÉOLUTION POUR UNE DEMANDE DE BRANCHEMENT À L'ÉGOUT PLUVIAL ET AU RÉSEAU D'ÉGOUT MUNICIPAL POUR LE 310, RUE DE L'ÉGLISE AU NOM DE MONSIEUR ANTHONY GAGNON

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Beaulieu
Et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska autorise monsieur Anthony Gagnon à réaliser ses travaux de branchement de sa résidence jusqu'à la jonction de l'emprise municipale et avant de faire tout remblai, les travaux devront être acceptés par Monsieur Roger Thériault, responsable de la voirie et des photos devront être prises en guise de conformité desdits travaux.

2022-06-136 RÉOLUTION D'APPUI POUR LA JOURNÉE DES FINISSANTS 2022

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Marie-Josée Caron
Et résolu à l'unanimité des membres présents du conseil municipal que la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska :

- appuie les efforts des partenaires de la Démarche COSMOSS mobilisés autour de la lutte au décrochage dont les acteurs des milieux de l'éducation, de la politique, du développement local et régional, de la santé, de la recherche, des médias et des affaires - afin de faire de nos MRC des territoires persévérants qui valorisent l'éducation comme un véritable levier de développement pour leurs communautés;
- profite de cette semaine Journée des finissants pour prendre un moment afin de souligner la formidable

adaptation dont nos jeunes ont fait preuve et de les féliciter pour l'obtention de leur diplôme de fin de cycle.

2022-06-137 RÉOLUTION POUR SOUTENIR LE RELAIS POUR LA VIE DE LA POCATIÈRE

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Plourde
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska contribue au Relais pour la vie en versant un montant de 50,00 \$.

2022-06-138 RENOUELEMENT D'ADHÉSION À PROJEKTION 16-35

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Matthieu Gagné
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil municipal que la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska renouvelle son adhésion à Projektion 16-35 au montant de 50,00 \$ pour l'année 2022.

2022-06-139 CAMPAGNE DE FINANCEMENT – LES P'TITS GOBE-LAIT

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Marie-Josée Caron
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil municipal que la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska encourage *Les P'tits Gobe-Lait*, groupe d'entraide en allaitement maternel au Kamouraska en versant un montant de 25,00 \$ pour l'année 2022.

2022-06-140 FONDATION DU CÉGEP DE LA POCATIÈRE – CAMPAGNE DE FINANCEMENT

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Matthieu Gagné
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents que la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska participe à la campagne annuelle de financement de la Fondation du Cégep de La Pocatière en versant un montant de 50,00 \$ pour l'année 2022.

2022-06-141 RÉOLUTION D'APPUI – MOBILISATION DES MUNICIPALITÉS POUR UNE RÉDUCTION DE L'HERBE À POUX

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Julie Nadeau
Et résolu à l'unanimité des membres présents du conseil municipal que la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska appuie la campagne d'arrachage de l'herbe à poux et invite ses citoyens à se joindre au mouvement de sensibilisation de cette problématique particulière.

2022-06-142 ACCEPTATION DE LA SOUMISSION DE LA BORNE DIRECTIONNELLE À L'ENTRÉE DE LA MUNICIPALITÉ

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Matthieu Gagné
Et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska accepte la soumission de Publicité Blais au coût de 732,08 \$ pour la réalisation de la borne directionnelle à l'entrée de la municipalité.

2022-06-143 INFORMATIONS DIVERSES

2022-06-144 PÉRIODE DE QUESTIONS

2022-06-145 FERMETURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Beaulieu
Et résolu unanimement la clôture et la levée de la séance à 21 h 00.

- À noter que le contenu intégral du procès-verbal est disponible sur le site Internet de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska.

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska, tenue à la salle du conseil au 4, rue du Couvent, le lundi 20 juin à 18 h 45.

OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

2022-06-146 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2022-06-147 RÉSOLUTION DE CONCORDANCE ET DE COURTE ÉCHÉANCE RELATIVEMENT À UN EMPRUNT PAR BILLETS AU MONTANT DE 1 174 600,00 \$ QUI SERA RÉALISÉ LE 27 JUIN 2022

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Plourde
Et résolu à l'unanimité des membres présents que le règlement d'emprunt indiqué au 1^{er} alinéa du préambule soit financé par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 27 juin 2022;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 27 juin et le 27 décembre de chaque année;
3. les billets seront signés par le maire et la greffière-trésorière;
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit:

2023	96 300 \$	
2024	100 400 \$	
2025	104 800 \$	
2026	109 400 \$	
2027	114 100 \$	(à payer en 2027)
2028	649 600 \$	(à renouveler)

QU'en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2028 et suivantes, le terme

prévu dans le règlement d'emprunt numéro 250-2022 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans (à compter du 27 juin 2022), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquentes devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.**

2022-06-148 RÉSOLUTION D'ADJUDICATION POUR UN EMPRUNT PAR BILLETS AU MONTANT DE 1 174 600,00 \$ EN VERTU DU RÈGLEMENT 250-2022 AFIN DE FINANCER LA SUBVENTION DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS ACCORDÉE DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET SOUTIEN

Date d'ouverture :	20 juin 2022	Nombre de soumissions :	3
Heure d'ouverture :	10 h	Échéance moyenne :	4 ans et 2 mois
Lieu d'ouverture :	Ministère des Finances du Québec		
Montant :	1 174 600 \$	Date d'émission :	27 juin 2022

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Marie-Josée Caron

Et résolu unanimement

- **QUE** le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;
- **QUE** la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska accepte l'offre qui lui est faite de FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. pour son emprunt

par billets en date du 27 juin 2022 au montant de 1 174 600 \$ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 250-2022. Ces billets sont émis au prix de 98,54900 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans**;

- **QUE** les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

2022-06-149 PÉRIODE DE QUESTIONS

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska, tenue à la salle du conseil au 4, rue du Couvent, le lundi 11 juillet à 20 h 00.

OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

2022-07-151 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2022-07-152 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUIN 2022

2022-07-153 PRÉSENTATION ET ADOPTION DES COMPTES

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Beaulieu

Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal approuve les dépenses et autorise les paiements et les écritures comptables correspondantes pour un montant total de 112 329,30 \$.

2022-07-154 RÉOLUTION POUR PROCÉDER À L'INSCRIPTION DE LA FIRME BOUCHARD SERVICE-CONSEIL EN TANT QUE MANDATAIRE SUR LE PORTAIL DU PGAMR POUR LE SERVICE EN LIGNE DANS LE CADRE DU PROGRAMME PRACIM POUR LE PROJET DE CONSTRUCTION DU GARAGE MUNICIPAL

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Julie Nadeau

Et résolu unanimement que la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska autorise la directrice générale à inscrire la firme Bouchard Service-Conseil en tant que mandataire sur le portail du PGAMR pour le service en ligne dans le cadre du programme PRACIM relatif au projet de construction du garage municipal.

2022-07-155 ACCEPTATION DE VERSER LES HONORAIRES PROFESSIONNELS DE BOUCHARD SERVICE-CONSEIL S.E.N.C. CONCERNANT LA SURVEILLANCE DE CHANTIER LORS DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES RÉALISÉS DANS LE RANG STE-BARBE

2022-06-150 FERMETURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Plourde

et résolu unanimement la clôture et la levée de la séance à 18 h 55.

- À noter que le contenu intégral du procès-verbal est disponible sur le site Internet de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska.

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Bernard Fortin
Et résolu unanimement que la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska accepte de verser les honoraires professionnels de Bouchard Service-Conseil S.E.N.C. concernant la surveillance de chantier lors des travaux d'infrastructures routières réalisés dans le rang Ste-Barbe au montant de 4 173,60 \$ (incluant les taxes).

2022-07-156 RÉOLUTION POUR DEMANDER À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-BRUNO-DE-KAMOURASKA L'AUTORISATION DE CIRCULER LORS DE LA PÉRIODE HIVERNALE SUR LE RANG DU NORD VERS LA ROUTE ALBERT LÉVESQUE POUR REJOINDRE LE SENTIER DE VTT

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Plourde
Et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska autorise le Club Quad les Maniaques de Woodbridge à circuler lors de la période hivernale sur le rang du Nord vers la route Albert Lévesque, sur le numéro de lot 5 427 000 pour rejoindre la sentier de VTT, soit un trajet d'environ 2 kilomètres.

2022-07-157 RÉOLUTION POUR METTRE EN PLACE LES ÉTAPES À SUIVRE AFIN D'UNIFORMISER LES DIRECTIVES À ÉTABLIR À LA SUITE DU PASSAGE DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT POUR AVISER LES CITOYENS EN DÉFAUT DANS LA MUNICIPALITÉ

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Matthieu Gagné
Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska présente une démarche à suivre aux inspecteurs de la MRC de Kamouraska lors des rencontres à effectuer avec les citoyens qui sont en défauts.

2022-07-158 RÉSOLUTION POUR ENTÉRINER LA MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION 2022-03-073 CONCERNANT LES DEMANDES DE COTATION POUR LE PRIX DU GRAVIER À LA TONNE ET DE LA COTATION DE LA MACHINERIE À COMPTE DU 4 JUILLET 2022

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Beaulieu
Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska accepte d'apporter des modifications dans la résolution 2022-03-073 effectif à compter du 4 juillet 2022 jusqu'à la fin de l'année 2022.

2022-07-159 RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE PAIEMENT DU DÉCOMPTE PROGRESSIF NUMÉRO 1 DE CONSTRUCTION & PAVAGE PORTNEUF INC. EN REGARD DES TRAVAUX EXÉCUTÉS DANS LE RANG STE-BARBE

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Julie Nadeau
Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal autorise le paiement du décompte progressif no. 1 de Construction & Pavage Portneuf inc. au montant de 683 640,96 \$ pour les travaux de pavage réalisés dans le rang Ste-Barbe.

2022-07-160 ATTESTATION DE LA FIN DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES DANS LE RANG STE-BARBE DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET SOUTIEN

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Bernard Fortin
Et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska :

- atteste par la présente résolution, que les travaux d'infrastructures routières dans le rang Ste-Barbe dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale – Volet Soutien ont été réalisés à la suite de la lettre d'annonce et ont été entièrement terminés en date du 17 juin 2022;
- atteste de la fin des travaux du projet No. SFP :154217016 et procède à la reddition de comptes et transmette au Ministère des Transports les pièces justificatives afin de recevoir le versement de la contribution financière du MTQ relativement auxdits travaux.

2022-07-161 MANDAT À ME RINO SOUCY DE DHC AVOCATS POUR PRÉPARER UNE MISE EN DEMEURE DANS LE DOSSIER DE MONSIEUR RÉAL DIONNE

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Plourde
Et résolu unanimement que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska mandate Me Rino Soucy de DHC Avocats, pour préparer une mise en demeure au nom de Monsieur Réal Dionne pour l'enlèvement de ladite barrière.

2022-07-162 RÉSOLUTION POUR RETIRER LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-BRUNO-DE-KAMOURASKA DE LA CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE MADA ET DE PROCÉDER AU REMBOURSEMENT DU PREMIER VERSEMENT

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Marie-Josée Caron
Et résolu unanimement que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska se retire de la convention d'aide financière MADA et procède au remboursement du premier versement reçu au montant de 7 875,00 \$.

2022-07-163 RÉSOLUTION D'APPUI À UN PROGRAMME UNIVERSITAIRE EN MÉDECINE VÉTÉRINAIRE À LA POCATIÈRE

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Marie-Josée Caron
Et résolu unanimement que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska appuie la Ville de La Pocatière et demande au gouvernement du Québec et à l'UQAR que le site de La Pocatière soit retenu pour l'implantation de la future Faculté de médecine vétérinaire sous l'égide de l'Université du Québec à Rimouski.

2022-07-164 DEMANDE DE COMMANDITE DU JOURNAL LE TRAIT D'UNION DE SAINT-BRUNO-DE-KAMOURASKA

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Matthieu Gagné
Et résolu unanimement que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska accepte d'offrir une commandite de 50,00 \$ sous forme d'annonce publicitaire de 2 X 3,5 pouces pour les parutions de septembre 2022 à juin 2023.

2022-07-165 MODIFICATION DU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL DU MOIS D'AOÛT 2022

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Bernard Fortin
Et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska apporte une modification au calendrier des séances ordinaires

du conseil municipal pour l'année 2022 en remplaçant la date de la séance ordinaire du 8 août 2022 pour le 15 août 2022 et d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorier à signer les documents inhérents à ce dossier.

202207-166 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 JUIN 2022

2022-07-167 INFORMAITON DIVERSES

2022-07-168 PÉRIODE DE QUESTIONS

2022-07-169 FERMETURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Gilles Beaulieu

Et résolu unanimement la clôture de la séance à 20 h 40.

- À noter que le contenu intégral du procès-verbal est disponible sur le site Internet de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska.

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska, tenue à la salle du conseil au 4, rue du Couvent, le lundi 1^{er} août à 19 h 00.

OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

2022-08-170 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2022-08-171 RÉOLUTION D'ACCEPTATION DE LA SUGGESTION DE RÈGLEMENT RELATIVE À LA RÉCLAMATION DU SINISTRE DU BÂTIMENT INTER-GÉNÉRATIONNEL

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Beaulieu
Et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska accepte la suggestion de règlement – bâtiment soit le montant des dommages selon Services techniques en construction de Rimouski au montant de 251 715,70 \$.

2022-08-172 RÉOLUTION POUR MANDATER ME RINO SOUCY À ENTREPRENDRE UNE DEMANDE D'INJONCTION DEVANT LA COUR SUPÉRIEURE POUR OBTENIR L'ENLÈVEMENT DE LA BARRIÈRE

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Plourde
Et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska accepte de mandater Me Rino Soucy DHC Avocats pour entreprendre une injonction devant la cour supérieure pour obtenir l'enlèvement de la barrière relativement dans le dossier de Monsieur Réal Dionne devant le refus d'obtempérer à la mise en demeure qui lui a été assignée.

2022-08-173 PÉRIODE DE QUESTIONS

2022-08-174 FERMETURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Beaulieu

et résolu unanimement la clôture et la levée de la séance à 19 h 10.

- À noter que le contenu intégral du procès-verbal est disponible sur le site Internet de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska.

Disposition de vos pneus usagés

Vous avez des pneus d'automobiles ou de camionnettes qui ne servent plus et vous ne savez pas où aller les porter ?

Vous pouvez les déposer en prenant soin de les empiler à l'arrière du garage municipal et un camion passera les récupérer.

**** Seulement les pneus d'automobiles ou de camionnettes sont acceptés. ****



Nous comptons sur votre habituelle collaboration.

Troupe de théâtre à Saint-Bruno

Le 30 juin 2022, la troupe de théâtre de rue Espace Forain, a présenté la pièce « Le Pique-nique » aux Habitations Saint-Bruno. Cette troupe de théâtre professionnelle, se spécialise dans le théâtre non conventionnel c'est-à-dire hors des salles de spectacle. Cela permet une réaction directe avec le public. Bien que basée sur un même canevas, la pièce varie à chaque représentation. Elle permet de démystifier le théâtre et le rendre accessible et abordable à tous.

Une quarantaine de personnes sont venues assister à cette présentation d'une durée de 30 minutes soit de 14 h à 14 h. 30. Les comédiens ont émerveillé par leur acrobatie, leur clownerie, leur sens de la répartie et leur interaction avec le public. Celui-ci était constitué par des personnes de tous âges. En effet, les jeunes du camp de jour, la population et les personnes résidentes des Habitations étaient dans l'assistance et ont tous apprécié l'évènement.

La pièce exploite le parcours d'un couple d'amoureux à la recherche d'un coin idéal pour pique-niquer. Le couple se déplace à bord de leur magnifique et flamboyante automobile 1957. Ce qui devait s'avérer une balade pour nos tourtereaux devient une aventure rocambolesque lorsque leur auto se révolte...

Cette représentation, accessible gratuitement, a su séduire son auditoire jeunes et moins jeunes par son originalité, son jeu et sa communication avec le public.



À ne pas manquer!

Ce spectacle fut présentée grâce à la participation financière du Conseil des arts et des lettres du Québec en collaboration de la Corporation régionale de la Salle André-Gagnon et la Municipalité de Saint-Bruno.

Claudette Rivard



Les temps changent
... PAS QUE LE CLIMAT !

4 bonnes raisons pour ~~démolir~~ déconstruire

- Favoriser le réemploi des matériaux**
Même usagé, tout matériau peut bénéficier d'une seconde vie grâce à la revalorisation ou au recyclage!
- Détourner les matériaux de l'enfouissement**
Et là, nous parlons de milliers de tonnes de déchets par année!
- Diminuer la consommation en énergie**
Fabriquer du neuf consomme et coûte plus que revaloriser ou recycler des matériaux usagés.
- Favoriser les retombées économiques locales**
Réutilisés localement, nos matériaux usagés ont une plus value non négligeable.

Le tri des matériaux est indispensable avant l'acheminement dans un lieu de récupération.

Bonnes rénos!

Co-éco MRC de Kamouraska lesBasques MRC de Rivière-du-Loup

CHRONIQUE CULINAIRE

Le chef cuisinier Éric Régimbald nous fait cadeau de recettes facile à la mijoteuse. Peu importe l'emploi de nos journées, de notre âge, il nous faut prévoir, préparer les repas. C'est pour cette raison que le chef cuisinier nous propose un recueil de recette pour la mijoteuse. Nous vous en partageons deux aujourd'hui, à vos tabliers.

Source : 101 recettes faciles - Mijoteuse de l'entrée jusqu'au dessert .

Cubes de porc à l'ananas (Cuisson 6 heures)

1 ½ lb (750 g) de longe de porc désossée
1/3 tasse (80 ml) huile d'olive
3 c. à soupe (45 ml) de vinaigre de vin blanc
Poivre du moulin au goût
¼ tasse (60 ml) de vin de Marsala
1 c. à soupe (15 ml) de concentré de bouillon de poulet (Bovril ou Oxo)
½ ananas coupé en gros morceaux

Couper la longe de porc en cubes et les placer dans un contenant avec l'huile, le vinaigre de vin et le poivre. Bien mélanger.

Mettre au réfrigérateur pendant 2 heures ou toute la nuit si le repas est préparé la veille.

Mettre les cubes de viande dans la mijoteuse avec le Marsala et l'ananas et cuire pendant environ 6 heures à intensité élevée.

Vérifier la cuisson après cinq heures, car elle peut varier d'une mijoteuse à l'autre, et aussi en fonction de la grosseur des cubes.

Note

Les viandes blanches sont souvent apprêtées avec des fruits afin d'en relever le goût. Les raisins, les prunes et autres agrumes transforment ces viandes en leur donnant un fumet exotique. Le vin de Marsala est un vin sucré italien, un peu comme le porto, abondamment utilisé en cuisine.

Ragoût de bœuf hongrois (cuisson de 4 à 7 heures)

2 lb (1 kg) de bœuf à braiser (épaule, rôti de palettes) paré et taillé en cubes
2 c. à thé (10 ml) de graines de carvi
2 c. à soupe (30 ml) de paprika piquant ou doux, hongrois de préférence
¼ c. à thé (1 ml) de sel
Poivre du moulin au goût
1 gros oignon haché
1 poivron rouge haché
1 boîte de 14 oz (398 ml) de bouillon de bœuf à faible teneur en sodium
1 boîte 14 oz (398 ml) de tomates en dés
1 c. à thé (5 ml) de sauce Worcestershire
3 gousses d'ail finement hachées
2 feuilles de laurier
1 c. à soupe (15 ml) de fécule de maïs
2 c. à soupe (30 ml) d'eau
2 c. à soupe (30 ml) de persil frais haché

Dans une mijoteuse de 4 pintes, déposer le bœuf. Écraser les graines de carvi et les transférer dans un petit bol. Ajouter le paprika, le sel et le poivre. Bien enduire le bœuf de mélange d'épices, puis le recouvrir de l'oignon et du poivron.

Dans une casserole moyenne, combiner les tomates, le bouillon, la sauce Worcestershire et l'ail, et amener à ébullition. Verser le liquide sur le bœuf et les légumes, et déposer les feuilles de laurier sur le dessus du mélange. Couvrir et faire cuire jusqu'à ce que le bœuf soit tendre, environ 4 heures à intensité élevée ou environ 7 heures à faible intensité.

Jeter les feuilles de laurier et écumer ou absorber tout le gras visible à la surface du ragoût à l'aide de papier essuie-tout. Diluer la fécule de maïs avec l'eau. Ajouter la fécule et faire cuire le ragoût à intensité élevée de 10 à 15 minutes, en remuant deux ou trois fois, jusqu'à ce qu'il ait légèrement épaissi. Saupoudrer de persil et servir.

Angèle Dionne

Duo-hoops était de passage chez nous!

Lundi le 9 août dernier, près d'une quarantaine de personnes assistaient au spectacle Duo Hoops. Ces deux personnages nous ont ébahi par leurs jongleries, leurs acrobaties et leur humour loufoque dont vous pouvez constater par les photos ci-jointes. Ils ont émerveillé autant les petits que les grands.

Notons que ce spectacle a été rendu possible grâce à la participation financière du Conseil des arts et des lettres du Québec en collaboration avec la Corporation régionale de la Salle André-Gagnon et notre municipalité.

Merci à ceux qui ont rendu possible ce spectacle qui a été très apprécié de tous. En région, nous n'avons pas accès à des spectacles de rues comme dans les grandes villes, c'est une initiative qui nous permet d'y avoir accès directement dans nos petits milieux.



Constance Gagné
Pour le Trait d'Union

Nouvelles des 50 ans et plus



Bon retour de vacances à tous.

L'automne est à nos portes et nous devons bientôt penser à nos activités.

Les membres du conseil se réuniront prochainement pour préparer quelques activités et nous vous tiendrons au courant.

Lors de l'assemblée générale, nous vous avons demandé de nous fournir votre adresse courriel, j'en ai reçu 4 à date. Il est encore temps de le faire en me faisant parvenir un court message à : cibelle_my@hotmail.com

Au plaisir de vous rencontrer bientôt.

Myrtha St-Pierre, présidente.

Anniversaires de septembre :

Jean-Marie Beaulieu	1
Martine Lévesque	4
Hélène Barbeau	6
Clémence Dionne	9
Roger Mailloux	11
Maryse Ouellet	16
Marie-France Charest	23
Josée Gagné	25
Guy Lévesque	26

Bon anniversaire à tous.



Vous partez en voyage? Pensez vaccination!

Si vous partez en voyage, vous pourriez avoir besoin de recevoir des vaccins selon votre destination. Au-delà des vaccins pour des maladies tropicales spécifiques, un voyage peut être une excellente occasion de faire des rappels de vaccins « de base ».

Des vaccins spécifiques pour les voyageurs

Selon votre destination voyage, vous pourriez vous exposer à différentes maladies pour lesquelles il existe des vaccins, comme l'hépatite A et B, la fièvre jaune, l'encéphalite japonaise ou la typhoïde.

Il est important de vérifier les exigences du pays où vous désirez voyager, car la vaccination peut être obligatoire pour obtenir le droit de séjourner dans le pays (c'est parfois le cas avec le vaccin contre la fièvre jaune). Informez-vous avant de partir pour éviter les mauvaises surprises.

Une protection pour la vie, ou pas?

On pense parfois à tort que les rappels de vaccin ne sont plus nécessaires à l'âge adulte. Pourtant, les vaccins de base qui sont donnés pendant la petite enfance ne donnent pas tous une immunité permanente. Quelques-uns ont besoin de doses de rappel pour maintenir une réponse immunitaire forte.

Avant de partir en voyage, il est pertinent de valider votre statut vaccinal avec un professionnel de la santé. Vous partirez ainsi l'esprit en paix.

Il est aussi important de savoir que les vaccins ne sont pas efficaces dès leur injection. Dans la majorité des cas, il faut attendre plusieurs jours, voire même quelques semaines, avant d'avoir une immunité. Il ne faut donc pas attendre à la dernière minute avant de partir.

Vaccins récents

Le protocole de vaccination du Québec a connu plusieurs changements au cours des dernières décennies. Selon votre âge, vous pourriez ne pas avoir reçu certains vaccins qui n'étaient pas offerts dans le calendrier régulier dans votre jeunesse (p. ex. vaccin contre l'hépatite A) ou qui n'avaient tout simplement pas encore été mis au point (vaccin contre le virus du papillome humain).

Plusieurs nouveaux vaccins sont aussi maintenant offerts aux personnes de 50 ans ou plus afin de les protéger contre des maladies dont le risque augmente avec le vieillissement (p. ex. contre le zona ou la pneumonie à pneumocoque).

Un rattrapage pour des lacunes pendant l'enfance

Il n'est jamais trop tard pour se faire vacciner. Si vous n'avez pas reçu certains vaccins pendant l'enfance, il est possible de le faire à l'âge adulte.

Où trouver de l'information et se faire vacciner?

Votre pharmacie Familiprix Saint-Pascal offre désormais le service de clinique santé voyage, en plus de ses services de vaccination réguliers, qu'ils soient en lien avec un voyage ou non. Selon le type de vaccin, des frais peuvent s'appliquer. Consultez le personnel du laboratoire pour en savoir plus.



PHARMACIE RAPHAËLLE PARADIS
ET MARCELLE PELLETIER INC.
555 rue Taché, Saint-Pascal
(418) 492-1234

Prenez rendez-vous
dès maintenant!



La MRC de Kamouraska adopte une position claire en faveur d'une gestion locale en santé et services sociaux

Le comité « Mes soins restent ICI » salue la récente prise de position de la MRC de Kamouraska en faveur de la mise en place d'une forme d'autorité locale imputable dans le réseau de la santé et des services sociaux. Le comité demeure convaincu que les soins de proximité n'auraient pas été fragilisés à ce point au Kamouraska si le centre de décision n'avait pas été aussi éloigné.

Dans une résolution adoptée lors de son assemblée régulière du 13 juillet, le Conseil des maires « demande la création d'un poste de cadre de niveau supérieur pour assumer, avec pleine autonomie et de réels pouvoirs, une direction locale pour la région du Kamouraska ».

Depuis la publication de son Mémoire « Pour une gestion locale imputable » en avril 2021, le comité « Mes soins restent ICI » constate avec intérêt que de plus en plus de voix s'élèvent un peu partout au Québec afin de réclamer la décentralisation du paquebot qu'est devenu ce réseau. Une coalition d'organismes nationaux a même produit une Déclaration commune exigeant des engagements précis de la part des partis impliqués dans la prochaine campagne électorale.

Le président Jean Martin apprécie particulièrement le fait que les élus municipaux se soient donné la peine de définir de façon détaillée les principales fonctions qui devraient être attribuées à ce cadre supérieur. En outre, selon la résolution 268-CM2022, ce gestionnaire devrait relever directement de la Direction générale du CISSS régional. Des copies de cette résolution ont été expédiées au Ministre de la Santé et des services sociaux, à la Ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent, à la députée de la Côte-du-Sud ainsi qu'à la Présidente-Directrice-générale du CISSS-du-Bas-Saint-Laurent.

Dre Marie-Eve Fromentin, porte-parole des professionnels de la santé, ajoute « nous espérons que cette nouvelle prise de position de la part de la MRC de Kamouraska incitera d'autres élus municipaux à ajouter leurs voix afin que le prochain gouvernement s'engage concrètement dans le chemin de la gestion locale imputable et du maintien de soins de proximité qui correspondent aux besoins de nos concitoyens ». D'ailleurs, d'ici les prochaines élections, le comité « Mes soins restent ICI » entend rencontrer les candidates et candidats de Côte-du-Sud sur différents enjeux de proximité des soins, notamment la gestion locale.

Le comité « Mes soins restent ICI » est issu d'une mobilisation citoyenne en mai 2017. Le comité multiplie, depuis ces 5 dernières années, des représentations politiques et des interventions publiques afin de rétablir le niveau de soins et services de proximité requis pour la population de tout le Kamouraska.

Sources :

Jean Martin

Président et porte-parole des citoyens du comité « Mes soins restent ici »

Cellulaire : 418-860-5186

Courriel : jeanmlapoc@videotron.ca

Marie-Ève Fromentin, Md

Porte-parole des professionnels de la santé du comité « Mes soins restent ici »

Cellulaire : 581-885-0307

Courriel : marie-eve.o-fromentin@hotmail.ca

Horaire d'ouverture

Alimentation St-Bruno

Bureau municipal

Du lundi au jeudi :
8 h 30 à 12 h et
de 13 h à 16 h

Le vendredi : 8 h 30 à 12 h

Tél.: 418-492-2612
www.stbrunokam.qc.ca

Dimanche : 8 h à 19 h
Lundi : 9 h à 19 h
Mardi : 9 h à 19 h
Mercredi : 9 h à 19 h
Jeudi : 9 h à 21 h
Vendredi : 9 h à 21 h
Samedi : 8 h à 21 h

Tél.: 418 492-3185

Fabrique 321, rue de l'Église

Lundi au vendredi
Téléphone: 418-492-1476.

Bureau de poste

Lundi, mardi, mercredi et
vendredi :

9 h 15 à 11 h 30
13 h 30 à 16 h

Jeudi:

9 h 15 à 11 h 30
13 h 30 à 16 h 15

Tél.: 418-492-1673

SAAQ St-Pascal

Lundi 12 h à 16 h
Mardi 12 h à 16 h
Mercredi de 9 h à 11 h et 12 h à 16 h
Jeudi de 12 h à 16 h et 17 h à 20 h
Vendredi 12 h à 16 h
Samedi Fermé
dimanche Fermé
Téléphone : (418) 492-7314

Bibliothèque

Le mercredi de
18 h 30 à 20 h

Clinique Dentaire
Kamouraska

Dre Jill Laroche Paquet

Là pour vous!

BERNARD GÉNÉREUX
DÉPUTÉ | MONTMAGNY—L'ISLET—
KAMOURASKA—RIVIÈRE-DU-LOUP

Montmagny: 418 248-1211
Rivière-du-Loup: 418 868-1280

bernardgenereux.ca

Recyclage Guy Gagné 2007

418-860-7803

PIECES D'AUTOS ET ANTIQUES

Sortie 488 Sud 565, ST-EDOUARD
SAINT-ALEXANDRE KAM Q.C. GOL-2G0

Construction
Yves Gosselin

Entrepreneur général
Construction - rénovation

Résidentiel
et commercial

9, Route Lauzier
Kamouraska (Québec) GOL 1M0
Tél.: 418 492-3492
Cell.: 418 714-5736

R.B.Q.: 8318-2667-51

DECO SURFACES

DUMAIS
camilledumais.com

1005, rue Lévesque
Saint-Pascal (Québec) GOL 3Y0
Tél.: (418) 492-2347 • Téléc.: (418) 492-9603

Coiffure
Céline
Design

TÉL.: 418.308.0898

309 rue de l'église
St Bruno de Kamouraska GOL 2M0



Lunik inc.

PAPETERIE-LIBRAIRIE-TABAGIE
BOUTIQUE CADEAU IDÉE FIX

510, avenue Martin, C.P. 367
Saint-Pascal (Québec) GOL 3Y0
Tél.: (418) 492-2096 Téléc.: (418) 492-6122
Courriel: tabagielunik@qc.aira.com



492-2222

Résidence funéraire
Daniel Caron

Pré-arrangement (garantis en fiducie)
Crémation
Funérailles traditionnelles
Service d'ambulance
Daniel Caron, Thanatologue, ambulancier
353, ave Chapleau, Saint-Pascal Qc CoL 3Y0

point S

CERTIFIÉ POIDS LOURD

Pneus F.M. inc.

595, boulevard Hébert, Saint-Pascal
418.492.6035 - 1.800.463.1375

Mécanique générale

580, boulevard Hébert, Saint-Pascal
418.492.2907

point-s.ca

PNEUS
ALIGNEMENT
SUSPENSION
VIDANGE
FREINS
SILENCIEUX
INJECTION

Service de Pneus
Marcel inc.

Vente de pneus neufs et usagés

Pose et balancement

Réparation pneus : - automobile
- agricole



418 492-2915
622 boul. Hébert
Saint-Pascal

MALLETTE

Mallette
Société en collectif
Comptables agréés

Carolyne Thériault, CPA
Pascal Briand, CPA

Tél.: (418) 492-3515
Téléc.: (418) 492-9640
Cel.: (418) 867-6318

470, rue Chapleau
Saint-Pascal (Québec) GOL 3Y0

PME
INTER

Garon, Lévesque, Gagnon, St-Pierre
Services juridiques inc.

Me Claude Gagnon
Me Dorisse St-Pierre

Me Marie-Christine Morneau

506, Taché Bureau 101, Saint-Pascal
NOTAIRES Tél.: 418 492-1441 / 418 492-7294
Téléc.: 418 492-3131

COMITÉ DES BÉNÉVOLES

Repas après les funérailles
Saint-Bruno

Ghislaine Gagné 418-714-6730
Myrtha St-Pierre 418-492-5926

ARTISAN CORDONNIER

Roger Mailloux

435, Rang 4 ouest, Saint-Bruno
S.V.P. appeler au
Tél.: 418-492-5942

Fabrique St-Bruno

418 492-2986

Lundi au vendredi de 9h à 16h

321, rue de l'Église, bureau 1-B
Saint-Bruno-de-Kamouraska



Le Domaine Brulois



HÉBERGEMENT

Personnes autonomes et semi-autonomes

Pour une convalescence ou en permanence

«Le bonheur n'a pas d'âge mais il a une adresse»

138 & 140 route du Petit Moulin Roger Lavoie, prop.
Saint-Bruno (Québec) GOL 2M0 (418) 492-7075

Andrée Michaud

510 rang 5
St-Bruno de Kamouraska

(418) 492-9824
and_micho@yahoo.ca



La Michelaine
Mohair

Centre-Femmes
La Passerelle du Kamouraska

710, rue Taché, C.P. 372
Saint-Pascal (Québec) GOL 3Y0
Tél.: 418 492-1449
Téléc.: 418 492-9021
lapasserelledukamouraska@qc.aira.com

Garde paroissiale

Saint-Bruno

Gilles Beaulieu, secrétaire 492-7132

Distinction Coiffure

143, route du Petit Moulin
St-Bruno-de-Kamouraska QC
GOL 2M0
418 492.6311
Manon Thériault prop.





Club des 50 ans et plus

321, rue de l'église, Bureau 3
Saint-Bruno (Québec) G0L 2M0

Myrtha St-Pierre, *présidente*
Téléphone : 418 492-5926

Activités et loisirs pour tous



Membre affilié



**Pharmacie
Raphaëlle Paradis et Marcelle Pelletier inc.**

Heures d'ouverture

Lundi au vendredi 9 h à 20 h
Samedi 9 h à 17 h
Dimanche 10 h à 13 h

555, rue Taché
Saint-Pascal (QC) G0L 3Y0
Tél. : 418 492-1234
Télec. : 418 492-2255
Courriel : bsr@famiprix.com



321, rue de l'Église, bureau 1
Saint-Bruno-de-Kamouraska
(Québec) G0L 2M0

418 492-2612
www.stbrunokamouraska.ca

MUNICIPALITÉ DE
**SAINT-BRUNO
DE-KAMOURASKA**

Au plaisir de vous rencontrer.

Alimentation Saint-Bruno 2020

Isabelle Bérubé

Jean-Charles Chénard À votre service

155 rte du Petit Moulin
Saint-Bruno de Kam. **418.492.3185**

*Épicerie - Essence
Service de traiteur*



Desjardins

Caisse Centre-Est-
du-Kamouraska

Services en ligne et à distance



Chez Desjardins, nous restons près
de vous, même à distance.

Découvrez comment faire vos
opérations financières en toute
sécurité, dans le confort de votre
foyer.



BASIE|32

web design impression



Mini Excavation

- Test de sol
- Pose de drain
- Réparation de fondation

Jean-Claude Levesque

334, rue de l'église
Saint-Bruno

418-492-7803

Depuis 1950



MORNEAU

www.jeanmorneau.com

735, rue Taché
Saint-Pascal (QC) G0L 3Y0
418 492-3632

91, boul. Cartier
Rivière-du-Loup (QC) G5R 4X4
418 860-3632



Alimentation Gabriel Landry inc.

501, avenue Patry, Saint-Pascal

418 492-1034